

## Ville de Genève

# Référendum lancé contre l'interdiction de la publicité

**La droite et les milieux économiques s'unissent pour contrer le nouveau règlement adopté par la majorité de gauche du Conseil municipal.**

**Théo Allegrezza**

Cette fois, c'est fait. Après avoir à nouveau débattu pendant plus de deux heures mardi soir dans le cadre d'un troisième débat demandé par la droite, le Conseil municipal a entériné l'interdiction de la publicité commerciale dans les rues de la ville de Genève à partir de 2025. Mais ce n'est encore pas la fin de cette saga politico-judiciaire entamée il y a cinq ans.

Une vaste alliance formée par tous les partis de droite, ainsi que par les milieux économiques, lance un référendum contre le nouveau règlement. Alain Miserez, conseiller municipal du Centre (ex-PDC), et Flore Teyssière, secrétaire patronale de Genève Commerces, l'annoncent en premier à la « Tribune de Genève ». Ils disposent de 40 jours pour récolter 3200 signatures. S'ils y parviennent, la population de la ville aura le dernier mot.

**Qui compose le comité référendaire?**

**Alain Miserez (A.M.):** À l'initiative du Centre, les partis de droite (PLR, UDC, MCG) se sont rassemblés dans une grande alliance, à laquelle se joignent les Vert'libéraux. C'est la première fois que ça arrive depuis des années.

**Flore Teyssière (F.T.):** De nombreuses associations fatiguées vont aussi se mobiliser. C'est un signal fort. Aux côtés de Genève Commerces, il y a la Fédération



**Alain Miserez, conseiller municipal du Centre, et Flore Teyssière, secrétaire patronale de Genève Commerces.**

des entreprises romandes (FER), la Chambre de commerce, d'industrie et des services, la Société des hôteliers, ou encore la Nouvelle organisation des entrepreneurs, qui regroupe des petits artisans et des commerçants.

**Quelle est la raison principale de votre opposition?**

**F.T.:** Sous prétexte de combattre la surconsommation ou l'obsolescence programmée, on porte atteinte aux libertés fondamentales: celle des commerçants comme celle des clients. Les gens n'ont pas à être infantilisés en leur disant ce qu'ils peuvent regarder dans la rue.

**A.M.:** Il y en a deux. La première, c'est que cette interdiction est une vision d'un autre temps. C'est la démonstration que le dogmatisme de la gauche a atteint son paroxysme. L'idée d'un contre-projet a été balayée, la proposition de renvoi en commission pour étude a été balayée, les six amendements, balayés également. Nous étions

de francs aux finances municipales. Il faut y ajouter environ un million de francs de pertes indirectes, puisque la Ville devra à l'avenir s'occuper de l'affichage culturel et institutionnel, qui est maintenu. Elle devra payer elle-même certaines charges comme le nettoyage.

**La droite pointe une baisse des rentrées fiscales, mais elle lance une initiative pour supprimer la taxe professionnelle qui rapporte plus de 110 millions de francs par an à la Ville...**

**A.M.:** Mettre en relation l'interdiction de la publicité avec cette initiative est inique. La suppression de la taxe professionnelle va faire l'objet d'un contre-projet au Grand Conseil afin de préciser son champ d'application. Réformer cette taxe est nécessaire, alors qu'avec l'interdiction de la publicité on se prive d'une ressource issue de l'utilisation du domaine public.

**Cette interdiction porterait-elle préjudice à l'économie genevoise?**

**F.T.:** Ce sont les entreprises locales qui ont le plus recours à ce

type d'affichage. C'est la meilleure manière de cibler des clients locaux. Cette interdiction va aussi créer une distorsion de concurrence, puisque les grandes entreprises qui disposent de vitrines au rez-de-chaussée pourront continuer à afficher de la publicité. À l'inverse, les plus petites devront, si elles le peuvent, se reporter sur d'autres moyens plus onéreux pour faire connaître leurs produits. Cela enrichira les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft).

**A.M.:** Sans parler des emplois qui seront supprimés dans le milieu du graphisme ou qui partiront ailleurs.

**La droite, minoritaire, ne parvient pas à faire passer ses textes.**

**Ce référendum est-il une manière d'occuper le terrain?**

**A.M.:** C'est un moyen de mettre un terme à l'attitude dogmatique de la gauche, qui refuse le dialogue. D'autre part, cela montre, dans l'optique des élections de 2023, que les partis de droite peuvent travailler ensemble sur des projets concrets.

**Dans le fond, étiez-vous vraiment prêts à faire des compromis? Lesquels?**

**A.M.:** L'initiative comprend des éléments intéressants, comme la suppression des certains panneaux qui gênent les personnes handicapées ou à proximité des écoles. Au Centre, du moins, nous étions prêts à perdre une certaine manne pour trouver un compromis.

**Ce qui nous amène à votre deuxième raison: la perte pour les finances municipales...**

**A.M.:** La redevance dont s'approprie le concessionnaire rapporte chaque année 3,7 millions

PUBLICITÉ